



Remboursement de frais de déplacement professionnels

Par **ou pas**, le **23/02/2009** à **10:27**

Bonjour, rnAyant un poste à caractère commercial, je suis souvent amené à me déplacer avec mon véhicule personnel. rnGros débat au bureau pour savoir sur quoi se baser pour les remboursements de mes frais kilométriques.. rn toutes les personnes auprès de qui je me suis renseignées me disent être remboursées sur la base du barème fiscal officiel (que l'on peut trouver partout) rn Mon patron me soutient que ce barème est "sur-remboursé" par rapport aux frais réels, et soit-disant, un jour où il remboursait un commercial sur cette base-là, le fisc lui était tombé dessus et il avait du rembourser le "trop payé". Il ne saurait de plus que d'un barème pour la déclaration d'impôts et non une base de remboursement. rn Du coup, on applique une formule tout à fait "maison" pour le remboursement des frais kilométriques (coût au kilomètre + dépréciation de la voiture estimé divisée par une estim du nb de km perso à l'année * l'âge du capitaine..) rn ce qui donne : 0.18€ du km pour une essence de 6 CV. rn Est-ce légal? Le barème officiel ne concerne-t-il que la déduction fiscale ou y a-t-il un barème officiel pour le remboursement des frais kilométriques? rn merci de votre réponse

Par **Visiteur**, le **23/02/2009** à **21:36**

bonsoir, rn le tarif de remboursement est librement fixé par l'employeur. rn par contre, le barème fiscal n'est pas "sur-remboursé", c'est celui sur lequel se base l'urssaf pour les limites exonérées. rn pour une 6 cv jusqu'à 5.000 km vous avez droit à 0.536 euros par kilomètre. rn au delà de 20.000 c'est 0.36 euros rn na négocier avec l'employeur.. ce ne doit pas être gagné d'avance ???

Par **ou pas**, le **24/02/2009** à **09:18**

Merci Carry pour votre réponse
Si le tarif est librement fixé, alors en effet c'est pas gagné pour la renégociation!
En revanche je sais qu'il m'a menti pour le barême fiscal, c'est déjà bon à savoir...

Par **Visiteur**, le **24/02/2009** à **10:06**

bon courage.... pour la négo.... nah ces patrons !!!!!!!